

RANDO ET DECOUVERTE
38440 ST JEAN DE BOURNAY
Affiliation FFRP 04421



Marylor BRAIZAT
90 Route des Valaises
38440 Villeneuve de Marc
Tél : 06 14 39 10 92
randoetdecouverte38440@gmail .com

NOTICE D'INFORMATION

Saint Jean de Bournay le 29/10/2024

Séjour en itinérance du 19/08/2025 au 22/08/2025
Haute route glaciaire Savoie Mont Blanc (3nuitées)

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association RANDO ET DECOUVERTE, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 (IRA ou FRA) .

Les participants devront respecter les mesures sanitaires définies par le Ministère chargé des Sports et en vigueur au moment de ce séjour.

Carte identité, carte verte de sécurité sociale et carte européenne d'assurance maladie obligatoires car 2 refuges en Italie.

Difficulté du parcours : très difficile (ibp > 100) . Réservé à des adhérents pouvant faire plus de 1000 m de dénivelés positifs et 7 heures de marche par jour.

L'animateur peut demander à un participant de faire une randonnée difficile avec lui pour évaluer si son niveau est celui attendu pour le séjour . Il peut alors décider de refuser l'inscription s'il estime que l'adhérent n'a pas le niveau suffisant.

Nombre de participants : 16 avec 4 voitures.

Dates : du mardi 19 août au vendredi 22 août 2025.

Déplacements : Voitures personnelles avec co-voiturage géré par Rando , 201 Kms de la salle Claire Delage de St Jean de Bournay

PROGRAMME :

Les participants, munis de leur pique-nique pour le mardi midi et le mercredi midi, sont attendus sur le parking de la salle Delage à Saint Jean de Bournay (38440) lieu de départ du séjour, le mardi 19 juin à 6h30.

1ier Jour mardi 19 août 2025 :

Départ de la salle Delage de Saint Jean de Bournay pour Le Chenal à Sainte Foy en Tarentaise , arrivée prévue vers 9h30.

Chenal 1700m → Refuge de l'Archeboc 2029m , d+ 950m d- 608m , 16 kms

Durée totale du parcours 5h15 environ hors temps de pause. Magnifique étape où vous traversez pâturages (fabrication du beaufort), forêts, des hameaux à l'architecture traditionnelle. Au village classé du Monal s'offre à vous un panorama extraordinaire sur le massif du Mont Pourri.

Le 2^{ième} jour mercredi 20 août 2025 :

Refuge de l'Archeboc 2029m → Refuge du chalet de l'épée , d+1200m d-890m, 12 kms

Durée totale du parcours 6h environ hors temps de pause. Etape historique, ayant vu passer depuis des siècles : - des militaires au gré des confrontations (en 1795 la compagnie du Commandant Bernard est décimée par la tempête au Col de la Sachère) - des colporteurs (classement du chemin de la Mazure au col du Mont en 1692 par acte en qualité de « Grandchemintendant en Valgrisenche ») - des pèlerins (tous les 5 Août, la procession au Lac Saint Grat commémore le retour clandestin par le Col de la Sachère des reliques du Saint)

Le 3^{ième} jour jeudi 21 août 2025 :

Refuge du chalet de l'épée → Refuge de Mario Bezzi , d+790m d-890m, 12 kms (avec la montée au lac) .

Durée totale du parcours 6h environ hors temps de pause Extraordinaire balcon au-dessus de la vallée. Une approche de la haute montagne dans un décor de rêve : le massif du Ruitor, de la Grande Sassièrè, et de la chaîne frontière que vous avez franchie la veille. Possibilité de monter au lac San Martino(2700 m), comptez 1h30 pour l'aller-retour .

4^{ième} jour vendredi 22 août 2025 :

Refuge de Mario Bezzi → Chenal , d+ 590m d-1150m , 12,90 kms

Durée totale du parcours 5h environ hors temps de pause.

Encore une étape différente où la géologie est à l'ordre du jour.

Fin de séjour à l'issue de la rando du dernier jour le vendredi 22 août . Retour sur Saint Jean de Bournay , en covoiturage, à l'issue de la randonnée s'achevant vers 16h00 pour une arrivée vers 19 h00

HEBERGEMENT :

Le mardi 19 août 2025 l'hébergement sera assuré au refuge de l'Archeboc zone de randonnée à Sainte Foy en Tarentaise en demi pension repas du soir et petit déjeuner. Le pique nique du lendemain est assuré par vos soins.

Tél : 04 79 06 87 19

veronique.emprin021@orange.fr

Le mercredi 20 août 2025 l'hébergement sera assuré au refuge du chalet de l'épée 11010 Valgrisanche en Italie en demi pension + le pique-nique du lendemain.

Tél : +39 0165 97215

www.rifugioepee.com

Le jeudi 21 août 2025 l'hébergement sera assuré au refuge de Mario Bezzi 11010 Valgrisenche en Italie en demi pension +le pique-nique du lendemain

Tél : +39 0165 97129

rifugiobezzi@gmail.com

COÛT DU SÉJOUR:

Le coût du séjour est fixé à environ **199€** par personne.

Ce prix comprend :

L'hébergement en refuge en demi pension le 1er soir et en pension complète (avec pique-nique) le 2ème et 3ème soir.

Les frais de reconnaissance.

L'accompagnement des randonnées par un animateur de l'association.

Ne sont pas compris :

La fourniture du pique-nique du premier jour et deuxième jour.

Les dépenses personnelles.

Le voyage, et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage

Les assurances facultatives (non souscrites par le groupe)

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris »

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 30 Novembre 2024 lors de l'AG.

Remplissage bulletin d'inscription avec dépôt des deux chèques d'acompte à l'ordre de RANDO et DECOUVERTE avant le 31 janvier 2025.

ASSURANCES FACULTATIVES :

NA

PAIEMENTS :

Les deux chèques d'acompte seront donnés à l'inscription .

1er acompte lors de l'inscription au séjour : 60 € Date limite 31 Janvier 2025 encaissé le 5 avril 2024

2ème acompte de 80 €: encaissé au 30 juin 2025

Solde : 59 € à la fin du séjour

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association « Rando et Découverte ».

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

Inscription prise en compte dans l'ordre d'arrivée.

DEPLACEMENTS :

En voitures avec co-voiturage organisé par RANDO ET DECOUVERTE. Chaque adhérent contribuera aux frais de déplacement selon le kilométrage parcouru (estimation de **402 km** soit **32 € environ** par personne) avec comme base l'application du tarif en vigueur à Rando et Découverte. Règlement directement attribué au chauffeur du véhicule concerné.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation de votre fait à moins de 30 jours de la date de votre séjour le premier acompte de 60 € sera gardé.

En cas d'annulation de votre fait à moins de 10 jours de la date de votre séjour, la totalité du montant du séjour annulé sera dû.

Chaque adhérent défaillant a la possibilité de proposer aux Animateurs un remplaçant pour ce séjour sous réserve que celui-ci soit adhérent à Rando et Découverte et sous réserve de l'approbation des Animateurs.

ANIMATRICE Responsable :

Anne PILVEN : Tél 07 66 85 07 00 apildtor@yahoo.fr

N° licence : 1141960E... BF délivré par Comité Départemental Isère le 24/09/2022

Jocelyne DURANTON : tel. 06.72.16.58.84 - jduranton59@gmail.com

N° licence : 0525087 BF délivré par le Comité Départemental Isère le 24/09/2022

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière ,

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide avec assurance ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, .